



Monsieur Louis LAUGIER
Préfecture de l'Isère
12, place de Verdun
38000 Grenoble

26 OCT. 2023
Direction des Relations
avec les Collectivités

AR N°1A 200 463 0310 1

Saint Rambert d'Albon,
le 24 octobre 2023

Monsieur le Préfet,

La consultation du dossier d'enquête publique concernant « la demande d'autorisation environnementale pour la création d'une nouvelle chaudière par la société NOVAPEX (groupe SEQENS) sur la commune de Salaise-sur-Sanne » nous laisse pantois, mais également exaspérés. La plupart des pièces qui constituent ce dossier sont truffées d'informations dites confidentielles, et donc non accessibles au public.

A titre d'exemple, la Note de présentation non technique en compte 1, nous en relevons 5 sur l'Etude d'incidence environnementale, le Résumé non-technique – Etude d'incidence environnementale en affiche 7, et nous n'en dénombrons pas moins de 20 sur l'Etude de dangers, sans compter celle inscrite dans les Capacités techniques et financières.

Faire figurer dans un dossier d'enquête publique des informations présentées comme confidentielles relève de la plus haute absurdité. Soit ces informations relèvent effectivement d'une confidentialité, et elles n'ont pas à être mentionnées dans le dossier, relevant seulement d'une tentative immature de valorisation du dossier auprès de la population, soit elles ne le sont pas et alors elles doivent impérativement être rendues publiques et incluses dans le dossier de consultation afin de permettre une information réelle et éclairée de la population. Si ces éléments figurent dans le dossier et ne sont pas accessibles à tout un chacun, il y a rupture d'égalité et motif à contestation juridique. Telle qu'actuellement présentée, cette enquête est une farce.

Dans toutes les hypothèses, vous voudrez bien instamment nous indiquer qui décide de ce statut de confidentialité et sur quels critères.

Nous vous demandons par la présente de suspendre sine die cet épisode d'enquête et de sommer la société NOVAPEX, pétitionnaire, de fournir dans les plus brefs délais l'ensemble des documents cachés à ce jour, afin de procéder ensuite à une nouvelle enquête publique et aux consultations qui y sont liées dans des conditions décentes d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



Pour l'association *Vivre Ici*,

le Président, Georges MONTAGNE

Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement

Association de protection de l'environnement
sans but lucratif régie par la loi 1901 N° W263002720

e-mail : vivreicienvironnement@gmail.com

VIVRE 16, rue des Claires 26140 Saint Rambert d'Albon